

Le 7 février 2012

L'honorable Keith Ashfield
Ministre des Pêches et des Océans
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

N/Réf. : 09-4100 (3262)

Objet : Plans de gestion pour le phoque gris et le phoque du Groenland

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous souhaitons appuyer la demande de la mise en place d'un plan de gestion pour la ressource « phoque gris » dans le golfe du Saint-Laurent et de soutien quant à l'application de la mise en œuvre du plan de gestion de la ressource « phoque du Groenland » faite par l'Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine.

Un des principaux moteurs de l'industrie de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est la pêche. En effet, un peu plus de 60 entreprises de transformation des produits de la mer sont situées sur le territoire gaspésien et madelinot, embauchant annuellement plus de 3 500 personnes. De même, 65 % des pêcheurs québécois vivent dans notre région, représentant plus de 800 bateaux de pêche actifs. Enfin, à titre d'exemple, en 2005, plus de 40 000 tonnes de ressources halieutiques étaient débarquées dans notre région, ce qui représentait près des deux tiers des débarquements de la province pour une valeur de 117 M\$¹.

L'état des stocks de poissons, les conditions climatiques et la croissance imposante des populations de phoques gris et de phoques du Groenland du golfe Saint-Laurent observés au cours de la dernière décennie sont des préoccupations importantes pour nos communautés. La problématique liée à ces préoccupations a été récemment confirmée par le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH)².

Il nous apparaît clairement que les recommandations faites par le CCRH en septembre dernier à l'attention de Pêches et Océans Canada, en termes de contrôle de population de phoque gris pour une meilleure gestion écosystémique, doivent être mises en place rapidement pour favoriser le maintien de l'équilibre des ressources halieutiques, mais aussi afin d'assurer l'avenir des pêcheries de poissons de fond. Cette position est renforcée par la parution d'une récente étude de l'Institut océanographique de Bedford³ concluant que l'augmentation de prédation par le phoque gris sur la population de morue est un facteur important dans l'absence de rétablissement des stocks de la zone 4VsW.

¹ Hardy *et. Al.* 2008 « Portrait de la filière halieutique régionale : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine »

² CCRH, 2011 « Towards recovered and sustainable Groundfish fisheries in eastern Canada »

³ O'Boyle, R. & M. Sinclair, 2011. « Seal-cod interaction on the Eastern Shelf : Reconsideration of modelling assumptions ». *Fisheries research* 115-116 (2012) 1-13. Elsevier.

Par la présente, nous souhaitons donc souligner notre appui à l'industrie de la chasse au phoque et demandons d'une part qu'un plan de gestion de la ressource « phoque gris » soit mis en place dans les meilleurs délais. D'autre part, nous demandons qu'un soutien à la mise en oeuvre du plan de gestion de la ressource « phoque du Groenland » soit instauré, pour assurer le contrôle de cette population animale en croissance.

Il nous apparaît évident que la mise en place de ces mesures aura comme double effet de créer de l'emploi dans ce secteur, mais aussi de préserver les ressources de l'industrie de la pêche aux poissons de fond.

En espérant que vous acquiescerez à cette demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos plus sincères salutations.

Le président,

Original signé

Bertrand Berger

c. c. Denis Longuépée, président, Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine
Philip Toone, député de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine